

COMMUNIQUE

RYTHMES SCOLAIRES : UNE NOUVELLE AGRESSION CONTRE LES PERSONNELS.

Comme on pouvait s'en douter, la commission sur les rythmes scolaires, présidée par Christian FORESTIER, n'avait été mise en place que pour répondre à une triple commande du gouvernement : réduire la durée des vacances d'été, utiliser les horaires élèves dans la perspective de l' "Ecole du socle" et permettre à des associations locales de se substituer partiellement aux personnels enseignants dans la journée.

La Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle (FNEC FP-FO) tient à mettre solennellement en garde le Ministre de l'Education contre ce qui constitue une tentative de passage en force, visant à remettre en cause le statut des personnels, en particulier la refonte des obligations de service qui se traduirait par un allongement du temps de présence des enseignants et une dénaturation de leurs missions.

La volonté de permettre à des associations d'intervenir pendant le temps scolaire, par ailleurs, ne peut que comporter des risques graves pour la laïcité, tout en risquant de soumettre les professeurs d'école et de collège à des pressions de potentats ou de groupes locaux.

« *Le partenariat renouvelé entre l'Etat, les collectivités territoriales (...) et les associations* » appelé de ses vœux par le rapport prépare un pas supplémentaire dans le désengagement de l'Etat dont le « *nouveau mode de contractualisation* » se traduirait par « *des délégation aux structures intercommunales* ».

La FNEC FP-FO n'acceptera aucun démantèlement du caractère national de l'école publique et du statut de ses enseignants. Elle rappelle que toutes les tentatives de modifications des rythmes scolaires ces deux dernières années ont du être retirées devant le refus tant des enseignants que des parents.

A l'heure où les traitements sont bloqués pour la deuxième année consécutive, après la dégradation des conditions de travail liée à la suppression de 56 000 postes dans l'Education Nationale, les personnels n'accepteront pas qu'on leur impose deux semaines de travail supplémentaires, symbolisant à elles seules une nouvelle et inadmissible agression à leur égard.

Le zonage pour tous les congés, en particulier l'été, n'est pas compatible avec le maintien de l'examen terminal unique du BAC, auquel sont attaché les personnels. Il ne peut que participer de sa dislocation.

La FNEC FP-FO appelle tous les personnels de l'Education à se mobiliser dès la rentrée contre cette nouvelle menace pesant sur leur mission et leurs conditions de travail.

Montreuil, le 7 juillet 2011